



REPUBLIQUE DU Mali

Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Université Privée Africaine Franco-Arabe

NOTE DE PRESENTATION GENERALE

DE LA PREMIERE

UNIVERSITE PRIVEE AFRICAINE FRANCO-ARABE AU MALI

(U.P.A.F.A.)

2017-2025

ADRESSE : LE RECTORAT

Adresse : Quartier Marseille après Boukassougou, ancien Lycée Privé Tata Traoré LPTTS

. Bamako – MALI. Tel : 00223 -77326510 - 77718284

Email : universiteafricaine.francoarabe@gmail.com - info@edu-upafa.com – recteur@edu-upafa.com

web: www.edu-upafa.com

DECISION: N°2018-002497/MEN-SG – ARRETE: N°1771/MENESRS-SG

DECISION: N°2018-002497/MEN-SG du 16 Octobre 2018

ARRETE: N°1771/MENESRS-SG du 13 mai 2020



REPUBLIQUE DU Mali

Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Université Privée Africaine Franco-Arabe

Partie 1

Présentation de l'Université et son administration :

1- Présentation générale de l'Université

LA GENESE

MOT DU RECTEUR, PRESIDENT FONDATEUR ET CHANCELIER DE L'UNIVERSITE AFRICAINE FRANCO- ARABE - UPAFA

Le système éducatif malien, dont les objectifs ont été définis sous la présidence de son excellence feu Modibo Keïta, connaît une profonde évolution ces quinze dernières années avec l'augmentation de la scolarisation des enfants et des filles issues de Franco-arabe.

La volonté des autorités du Mali de faire des Ecoles franco-arabes et Anglais un des leviers les plus importants de notre système éducatif, apporter un appui à la mise en œuvre de la Stratégie de croissance et de lutte contre la pauvreté sont entre autres objectifs du projet d'appui à l'éducation trilingue.

Le gouvernement du Mali et ces partenaires arabes ont mis en place un projet d'appui à la mise en œuvre de la stratégie de croissance et de lutte contre la pauvreté.

Avec cette dynamique, des centaines de bacheliers sortent chaque année du cursus franco-arabe. Il s'avère donc indispensable qu'une structure de haut niveau pouvant accueillir ces bacheliers soit conçue. Cette situation nous a amené à la création de l'**Université Privée Africaine Franco-arabe**.

MOTIVATIONS

Pourquoi une Université Privée Africaine Franco-arabe ?

La création de l'Université Privée Africaine Franco-arabe a pour but d'aider le Mali à mieux comprendre et définir les enjeux de la culture et des sciences au niveau national, régional et international pour relever les défis du



développement socio-économique, de la faim, de la pauvreté, de la paix, de la sécurité, etc..

Au Mali, la langue arabe a, à la fois le statut de langue nationale et de langue d'enseignement.

Malheureusement, il y a peu de reconnaissance et de visibilité au niveau national, dans la capacité de cette langue à aider la nation à relever les défis du développement de manière significative en complémentarité avec les systèmes existants.

Mais, l'accroissement du nombre d'établissements franco-arabes et l'engouement de la formation qu'ils dispensent suscite au niveau des familles au cours de la dernière décennie, attestent de l'importance à accorder à ce type d'enseignement. D'où la nécessité de construire un modèle de formation en adéquation avec les objectifs de développement de la nation.

A côté de cet enseignement franco-arabe, des activités de recherche sur les manuscrits arabes sont conduites par les Institutions spécialisées au Mali notamment Institut Ahmed baba de Tombouctou et le SAVAMA pour la conservation. Elles portent sur les aspects d'interférence linguistique entre les langues africaines et la langue arabe.

Les résultats de cette recherche ouvrent de nouvelles perspectives dans la réécriture de l'histoire du Mali et de l'Afrique, de l'anthropologie universelle, des relations entre science et religion, de la construction de la société de demain, etc.

2- MISSION

Conformément aux besoins de la société et à son développement socio-économique et culturel, l'Université a donc pour mission de :

- ✓ dispenser une formation approfondie des Lettres et des Sciences Sociales, de l'Administration et Technique de l'Informatique;
- ✓ produire des savoirs pour les besoins de la formation, de la recherche et du développement.

L'enseignement dispensé sera semestriel et évalué selon le système LMD.

3- Constat :

- Vu le nombre insuffisant de bourses attribué aux bacheliers des écoles franco-arabes,



- Vu le nombre croissant d'étudiants franco-arabes réduits au chômage par l'insuffisance de bourses disponibles,
- Vu l'inadéquation "formation-emploi" entraînant une mauvaise prise en charge du problème de développement socio-économique de l'Afrique,
- Vu le souci permanent de l'Etat malien d'encadrer et d'employer les sortants des écoles franco-arabes.

La création d'une université franco-arabe s'imposait pour offrir aux nouveaux bacheliers et aux étudiants africains de niveau Master et Doctorat un cadre d'étude approprié, palliatif au déficit de bourses.

4- Problématique

Au Mali, la prochaine décennie devra être marquée par un développement sans précédent du système éducatif du fait de la mise en œuvre du Programme Décennal de Développement de l'Education. L'enseignement primaire et post - primaire franco-arabe peut, de par l'intérêt qu'il suscite auprès des populations, apporter une contribution beaucoup plus importante à une croissance plus rapide et mieux répartie de la scolarisation. Cependant, ce type d'enseignement, bien qu'offrant des potentialités prometteuses, se trouve handicapé par le manque de structure scientifique d'accueil de qualité au niveau du supérieur, de programmes d'enseignements adaptés aux réalités socioculturelles et aux marchés du travail, d'infrastructures adéquates et de personnel qualifié.

5- Objectif général :

L'objectif général de la création de l'Université Africaines Franco-arabe est de combattre le chômage, la pauvreté et l'ignorance en accordant aux étudiants des formations de qualité initiales et continues (être acteur des projets) qui seront sanctionnées par la délivrance des diplômes de fin de Cycle dans un système LMD.

L'Université Africaine Franco-arabe développe et encourage la formation des études supérieures notamment en Master et Doctorat en produisant des recherches et des études originales qui ont des liens avec les cultures et les traditions africaines. Les résultats de ces données sont publiés par les laboratoires de recherche de ladite Université.

Ainsi, l'objectif tiré dans cette vision est de créer un cadre de ressources originales par les réformes et l'innovations scientifiques purement africaine dans nos Bibliothèques et dans nos centres de recherches afin de référer et d'orienter



REPUBLIQUE DU Mali

Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Université Privée Africaine Franco-Arabe

les étudiants des autres continents vers nos publications et nos auteurs dans toutes les filières.

6- Objectifs spécifique :

L'Université Privée Africaine Franco-Arabe cherche à :

- ✓ dispenser une éducation modèle,
- ✓ produire une ressource humaine distinguée par la qualité de ses connaissances,
- ✓ mettre en place un cadre propice d'enseignement scientifique et technique,
- ✓ un encadrement de haut niveau en Français, Arabe, Anglais,
- ✓ la promotion du système éducatif malien.
- ✓ coopérer avec des institutions scientifiques similaires à travers :
 - ❖ la promotion des valeurs et des principes nationaux et africains
 - ❖ la localisation, le développement et la diffusion des connaissances
 - ❖ le développement et l'investissement dans l'élément humain
 - ❖ l'atteinte de l'excellence dans l'éducation, la recherche scientifique et le service communautaire
 - ❖ l'introduction des technologies modernes.

7- Vérification de l'existence physique de décision de la création de l'Université

l'Université Privée Africaine Franco-Arabe (ci-après désignée « UPAFA »),
instituée par DECISION: N°2018-002497/MEN-SG du 16 Octobre 2018

ARRETE: N°1771/MENESRS-SG du 13 mai 2020

ayant son siège au **Quartier Marseille après Boukassougou, ancien Lycée Privé Tata Traoré LPTTS. Bamako – MALI. Tel : 00223 -77326510 - 77718284**

Email : universiteafricaine.francoarabe@gmail.com

info@edu-upafa.com – recteur@edu-upafa.com

web: www.edu-upafa.com

DECISION: N°2018-002497/MEN-SG – ARRETE: N°1771/MENESRS-SG



REPUBLIQUE DU Mali

Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Université Privée Africaine Franco-Arabe

8- La Gouvernance de l'Université

L'université est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel. Elle possède un statut propre qui la rend autonome. L'Université gère et décide de son budget et de ses orientations.

Elle possède des statuts enrichis par un règlement intérieur qui définissent ses missions, son fonctionnement, ses moyens, ses orientations, ...

La gouvernance académique de l'Université Africaine se pose aujourd'hui, dans des termes nouveaux, d'une part face à un monde qui se globalise et impose des normes et standards sans cesse renouvelés de performance et de compétition sinon de compétitivité et face à une exigence de formation en perpétuelle adaptation eu égard au marché de travail. La demande croissante des étudiants et de la société pour un enseignement supérieur de bonne qualité, accule les établissements d'enseignement supérieur à faire face à des pressions similaires à celle que subit le secteur économique.

Dans cette veine, la gouvernance renvoie au triptyque : Qualité, mobilité et employabilité. En fait, toute réforme universitaire vise à accroître la qualité de son enseignement en vue de bien préparer ses lauréats à mieux répondre au marché de travail. La mobilité, par contre, obéit à d'autres paramètres qui relèvent davantage du domaine politique que du domaine académique ou économique à proprement parler.

9- Contrôle qualité

Pour le système éducatif de qualité que l'Université Privée Africaine Franco-arabe envisage de mettre en place, est la poursuite de l'enseignement en Arabe, Franco, Anglais et N'ko jusqu'au niveau supérieur donnera aux étudiants une formation Scientifique et Technique Supérieure de qualité en rapport avec les réalités socioculturelles de notre pays et les aux exigences du marché de travail.

Le projet permettra aussi de bien former les étudiants pour mieux prendre en charge les étudiants.

Pour ce faire, il faudra envisager :

- La restructuration de la formation initiale et la redynamisation de la formation continue des enseignants du Franco-arabe,



REPUBLIQUE DU Mali

Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Université Privée Africaine Franco-Arabe

-
- La formation Scientifique et Technique de formateurs et d'encadreurs pédagogiques.

10- Conseil Scientifique

Le Conseil Scientifique délibère sur tout ce qui concerne la pédagogie et la vie étudiante au sein de l'université, comme l'organisation de l'enseignement, la création de nouvelles filières, la validation des acquis, l'orientation des étudiants, ... Il encourage et aide également les activités culturelles, sportives, sociales et associatives.

Le plus souvent il gère directement ou indirectement le FSDIE (Fond de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes) qui finance les projets étudiants.

Seuls les étudiants en Doctorat (3ème cycle) peuvent être électeurs pour ce conseil. Il ne comprend que 10% d'étudiants. Il propose au CA les orientations de la politique Scientifique et de Recherche de l'établissement. Il s'occupe des habilitations et des créations de Master Recherche et de doctorats.

11- Convention de partenariat

L'Université privée Africaine Franco-arabe à crée un cadre de partenariats avec :

L'Université Franco-arabe Attadamoun du Niger, L'Institut de Pédagogie Universitaire SAVAMA – DCI Sauvegarde et Valorisation des Manuscrits pour la Défense de la Culture Islamique, L'UNIVERSITE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES DE BAMAKO (ULSHB), Mali et l'école DOCTORALE, L'UNIVERSITÉ IBN TOFAIL au Maroc, L'Institut Supérieur des Télécommunications et de Technologie (ISTT) de Tchad , Université BAZO du Mali, l'Université ZAYED des Sciences Economiques et Juridiques de Bamako, l'Université Paris8 département de la langue arabe et linguistique, l'Université privée de Bahreïn (Manama) et les Universités Rwandaises : INES, Mont Kigali, Saint Joseph, Hanika...

12- Equipements de l'Université

Salles spécialisées : internet, informatique, laboratoire.

Voir ci-joint la liste:

- 1- **Salles spécialisées informatiques;** sont équipées d'un vidéoprojecteur, d'un postes informatique enseignant équipée d'enceintés et de poste informatique



étudiants. Il est possible d'installer son portable et d'avoir une connexion réseau.

- 2- **Bureaux;** Bureau de Recteur, secrétaire général, Doyen, Chef du département, Service de la Scolarité, secrétaire.
- 3- **salles de cours;** qui compose: Tableau métal, bureau d'enseignant, table d'étudiant (20 tables) par salle, ventilos.
- 4- **Salle de réunion,**
- 5- **internet,**
- 6- **Bibliothèque,**
- 7- **Laboratoire.**

La plupart des salles de classe se caractérisent par leur taille réduite, puisqu'elles se limitent à une soixantaine de places. Ceci s'explique par la volonté de l'Université d'offrir un enseignement personnalisé et de maintenir des groupes à dimension humaine. La disposition des salles de classe a été conçue dans l'optique de favoriser les échanges avec l'enseignant et entre étudiants.

La salle d'informatique sont tous des PC avec le système d'exploitation Windows Seven professionnel, une salle est équipée d'un vidéoprojecteur.

Les Etudiants peuvent aussi se connecter en Wifi à Internet depuis leurs ordinateurs portables, smartphone, tablette .

Organiser l'accueil des nouveaux bacheliers

Afficher par le département les noms des responsables et des enseignants et du personnel technico administratif en charge de la scolarité, des laboratoires et tout autre local dédié à la pédagogie.

Concevoir des affiches et prospectus à l'attention des nouveaux bacheliers.

Expositions sur les différents parcours, le règlement des études, ...animées par des enseignants. Ces expositions devront être annoncées par voie d'affichage.

Organiser des conférences – débats assurés par des enseignants et les responsables de pédagogie (explication des domaines de formation, des parcours de formation, des principes du LMD).

Distribuer à l'étudiant d'un extrait de règlement des études, et toute information utile pour sa compréhension des études universitaires.

1- Condition d'accès à la filière : diplôme d'entrée

L'admission en Licence, en Master et en Doctorat est subordonnée à la disponibilité de places dans la filière d'accueil.

Certaines de ces activités devant être réalisés avant la rentrée universitaire.

L'Université sera organisée en trois Facultés:



REPUBLIQUE DU Mali

Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Université Privée Africaine Franco-Arabe

▪ **FACULTE DES SCIENCES D'ADMINISTRATION ET TECHNIQUES D'INFORMATIQUE**

Filières:

Administration et Gestion, Sciences informatiques, Journalisme et communication; Economie-Familiale et Hotellerie, Economie des Entreprises et des Marchés et de la Santé et des Finances.

▪ **FACULTE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES.**

Littératures, Science du Langages, Sciences Islamiques Sciences Humaines et Sociale, Psychologie Sciences de l'éducation, Management et Sciences Politiques, Relation International et Diplomatie, Gestion des Ressources Humaines, Anthropologie, Géographie Histoire et Civilisation, Traduction et Interprétation.

▪ **FACULTE DE MEDECINE, DE L'AGRONOMIE ET D'ELEVAGE**

Médecine; Pharmacie; Elevage; Agronomie

L'enseignement dispensé sera semestriel et évalué selon le système LMD.

2-Durée de la Formation

Une année académique correspond à 60 crédits répartis à part égale sur deux semestres comme suit:

36 à 40 crédits sanctionnent des enseignements présentiels et travail personnel demandé.

24 à 20 crédits restants sanctionnent les projets, les mémoires, les stages....Ces crédits seront consacrés à l'enseignement présentiel et travail personnel de l'étudiant si l'année considérée ne prévoit pas de projets, stages, mémoires,...

Une année académique comprend un volume horaire approximatif réparti comme montré dans le tableau du programme de cours.

Nb: Les consultations avec l'enseignant prennent environ 6 heures par jours.

3-La Semestrialisation

Le semestre est la durée périodique de l'enseignement.

Chaque semestre comporte un nombre fixe de semaines consacrées à l'enseignement et aux évaluations. Une moyenne de 14 à 16 semaines par semestre est raisonnable.

Qu'est-ce qu'un crédit?



REPUBLIQUE DU Mali

Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Université Privée Africaine Franco-Arabe

L'UE et la/les matières qui la composent sont mesurées en crédits. Un crédit correspond à la charge de travail (cours, stages, mémoire, travail personnel) requise pour que l'étudiant atteigne les objectifs de l'UE ou de la matière.

Un crédit est équivalent à un volume horaire de 20 à 25 heures par semestre englobant les heures d'enseignement dispensées à l'étudiant par toutes les formes d'enseignement et les heures de travail personnel de l'étudiant.

Chaque semestre comporte 30 crédits. Chaque diplôme correspond à la capitalisation de: 180 crédits pour la Licence 120 crédits supplémentaires pour le Master.

Le Doctorat s'obtient après 6 semestres d'études et de recherche.

Caractéristiques d'un crédit

Les crédits sont capitalisables signifie que toute validation d'UE ou matière entraîne l'acquisition définitive des crédits correspondants.

Les crédits sont transférables signifie que l'étudiant qui en dispose peut les faire valoir dans un autre parcours de formation (sous réserve d'acceptation par l'équipe de formation d'accueil).

Programme et parcours de formation.

Il y a deux types de parcours:

Le parcours type est une combinaison cohérente d'UE constituant un cursus d'étude défini par l'équipe de formation et présenté dans l'offre de formation. Il est organisé de manière à permettre à l'étudiant d'élaborer progressivement son projet de formation.

Le parcours individualisé: chaque étudiant peut construire un parcours « individualisé » avec l'aide et le suivi d'une ou plusieurs équipes de formation au sein d'un ou plusieurs établissements d'enseignement supérieur.

Parcours académique ou professionnel ?

Les deux parcours académique et professionnel devront s'adosser sur un même socle commun en première année. Ils se différencient à partir du S3 où le schéma organisation générale des enseignements en Licence (voir ci-dessous) le montre clairement.

La différence entre Licence académique et Licence professionnelle se trouve dans la finalité de chacun de ces deux grades. Tous les deux peuvent être représentés par un cône où:



Le cône de la Licence professionnelle est achevé. Il permet donc une orientation vers la vie active.

Le cône de la Licence académique n'est pas encore achevé, ce qui ouvre la voie vers des études de Master. Quelle différence y a-t-il entre crédits et notes ?

Les crédits et les notes ne doivent pas être confondus. Les crédits expriment le volume de travail qui incombe à l'étudiant, tandis que les notes attestent de la qualité des résultats obtenus par l'étudiant.

L'étudiant obtient les crédits d'une UE ou d'une matière uniquement lorsqu'il satisfait aux modalités d'évaluation de cette UE.

4- Programme de formation

PREAMBULE :

Le système LMD permet la mise en place des systèmes matériaux nationaux dans un cadre commun fondé précisément sur trois cycles :

*premier cycle : il s'agit d'une formation initiale de trois (3) ans sanctionnée par le grade académique de Licence.

*Deuxième cycle : il conduit à un Master obtenu en deux ans, le Master comporte deux (2) options : une option professionnelle dirigée vers d'autres compétences professionnelles et une option approfondie qui prépare à la recherche scientifique.

*Troisième cycle : il correspond à la formation Doctorale. Sa durée est de 3 ans, il est accessible après un Master à option de recherche.

*Aux diplômes Licence Master et Doctorat correspondent les niveaux de formation Bac+3, bac+5, bac+8. Chaque diplôme est organisé en semestre (une année comportant 2 semestres) soit 6 semestres pour la licence, 10 pour le Master, 16 pour le Doctorat.

A l'intérieur de chaque semestre, les disciplines sont regroupées en unités d'enseignement (U.E).

A chaque unité d'enseignement sont attribués des crédits. Ces crédits valident le travail et l'acquisition des connaissances et de compétences de la part de l'étudiant.

Les crédits sont capitalisés et définitivement acquis.

-Valeurs d'un crédit : 20 à 25 heures de chaque travail pour l'étudiant.

-Nombre de crédits par diplôme : Licence : 180 crédits, Master : 120 crédits ; Doctorat : 180 crédits.



-Le semestre qui fait 30 crédits à une durée de 14 à 16 semaines (enseignements + évaluations).

5- Condition d'admission aux diplômes

Le passage au LMD a pour finalité d'améliorer la qualité et le rendement de l'établissement universitaire. Pour cela :

L'étudiant doit être informé des exigences qu'on aura à son égard, de façon à lui permettre de s'y préparer correctement ; des éléments tels que les plans et sommaires de cours vont dans ce sens. Les ressources pédagogiques (bibliothèques, cyber et autres lieux d'auto-formation) devront être mises à la disposition de l'étudiant. Le tutorat pour accompagner au mieux l'étudiant. Les vertus du tutorat sont tel que l'étudiant développe l'esprit critique et de curiosité. Prévoir des enseignements de remise à niveau pour les étudiants en difficulté.

Evaluer autrement

En LMD, il faut évaluer en termes de savoirs et de savoir-faire, mais aussi et surtout en termes de compétences : La première mesure est quantitative. Elle a pour rôle de détecter chez l'étudiant la présence d'un nombre suffisant de capacités, La deuxième mesure est d'ordre qualitatif. Elle cherche à apprécier la conduite en situation-problème. Il faut donc au cours de l'évaluation s'entourer des agrégats suivants (selon une étude réalisée par l'AUF) : Valoriser et non pour sélectionner ou sanctionner, Promouvoir la culture de la réussite, Consentir le maximum d'effort pour encadrer les étudiants en difficulté, Défendre les valeurs d'autonomie et de responsabilité. Guide pratique de mise en œuvre et de suivi du LMD – juin 2011

6-Conduction d'inscription des étudiants:

Pour effectuer une inscription à l'université, l'étudiant doit fournir les pièces ci-dessous:

- Une fiche d'inscription dûment remplie (à retirer au service de la scolarité)
- Une demande manuscrite
- Un extrait d'acte de naissance
- Un certificat de nationalité
- Un certificat médical
- Un casier judiciaire
- Un relevé de notes ou Bulletin de la dernière année d'étude
- Copie légalisées des diplômes ou des attestations de réussite.



REPUBLIQUE DU Mali

Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Université Privée Africaine Franco-Arabe

-
- 2 photos d'identité

Partie 2

Présentation Académique de l'Université :

1- Préambule :

L'Université Privée Africaine Franco-Arabe (U.P.A.F.A.) est un établissement d'enseignement universitaire privé ouvert à tous les pays. Elle cherche à dispenser une éducation modèle à une génération d'hommes qui se distingueront par leurs connaissances, répondant ainsi aux besoins de développement du pays conformément aux exigences de l'ère moderne. Les cours pourront être dispensés en anglais, français et arabe ou de façon combinée : "français-anglais" ; "français-arabe", "arabe-anglais" ou "anglais-arabe-français" sur demande par un corps professoral spécialisé.

Afin de se hisser au rang des institutions éducatives pionnières et être un modèle d'enseignement universitaire à suivre au niveau local et international, l'Université Privée Africaine Franco-Arabe cherche à se performer.

A cette fin, elle a réalisé de grands pas et est confiante dans l'obtention d'une accréditation locale pour tous ses programmes universitaires compatibles avec les besoins de la communauté locale.

Dans le cadre de la recherche des accréditations internationales pour ses programmes, elle reste convaincue de la nécessité de coopérer avec les universités locales régionales et internationales dans divers domaines éducatifs.



REPUBLIQUE DU Mali

Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Université Privée Africaine Franco-Arabe

L'Université Africaine Franco-Arabe a pour mission de former des cadres supérieurs de niveau licence professionnelle ou de recherche et Master professionnelle ou de recherche.

Mais, l'accroissement du nombre d'établissements franco-arabes et l'engouement que la formation qu'ils dispensent suscite au niveau des familles au cours de la dernière décennie, attestent de l'importance à accorder à ce type d'enseignement. D'où la nécessité de construire un modèle de formation en adéquation avec les objectifs de développement de la nation.

A côté de cet enseignement franco-arabe, des activités de recherche sur les manuscrits arabes sont conduites par les Instituts spécialisés par les manuscrits au mali. Elles portent sur les aspects d'interférence linguistique entre les langues africaines et la langue arabe.

Les résultats de cette recherche ouvrent de nouvelles perspectives dans la réécriture de l'histoire de l'Afrique, de l'anthropologie universelle, des relations entre science et religion, de la construction de la société de demain, etc.

Pour développer ses productions Scientifiques en Afrique, l'Université Privée Africaine Franco-arabe possède une Revue scientifique intitulé :

pour
et la

الجلّة الأفريقيّة
للعلوم ونشر الأبحاث
الإنتاجات العلمية والثقافية في إفريقيا
تصدر عن جامعة أفريقيا الفرنسية العربية
جميع الحقوق محفوظة

العدد: ٢

DECISION N° 2018-002497/MEN-06 -
ARRÊTÉ N° 1771/MENERS-06

Tel : (+223) 76.90.90.89 / 90.37.49.93 / 69.87.13.89 / 89.62.39.27
Fix : (+223) 20.20.34.76
E-mail: rasdr.upafa.edu@universiteafricainefrancoarabe.com
www.universiteafricaine-francoarabe.com
عام ٢٠٢٠م

**Revue
Africaine**
Pour les Sciences et la Division des Recherches
Publiée par l'Université Privée Africaine Franco-Arabe
« Les productions scientifiques et
culturelles en Afrique »

Numéro: 2

Tous Droits Réserve.

DECISION N° 2018-002497/MEN-06 -
ARRÊTÉ N° 1771/MENERS-06

Tel : (+223) 76.90.90.89 / 90.37.49.93 / 69.87.13.89 / 89.62.39.27
Fix : (+223) 20.20.34.76
E-mail: rasdr.upafa.edu@universiteafricainefrancoarabe.com
www.universiteafricaine-francoarabe.com
عام ٢٠٢٠م

**REVUE
ARICAINE
les Sciences
Division des
Recherches.**



2- Evolution de l'offre académique :

❖ **Matières étudiées :**

L'UPAFA, dispose de deux (2) facultés et filières à savoir :

FACULTES	FILIERES
« Faculté des Lettres et des Sciences Humaines »	Littérature
	Histoire & Civilisations
	Jurisprudence
	Sciences de l'Education
	Géographie
	Traduction et Interprétation
	Droit Privé et Public
	Sciences Humaines et Sociale
	Linguistique
	Sciences Islamiques (Théologie)
	Sciences Islamiques (Jurisprudence)
	Relation International et Diplomatie
	Gestion des Ressources Humaines
	Philosophie
	Management et Sciences Politiques
« Faculté des Sciences d'Administration et Techniques Informatiques »	Gestion
	Informatique de Gestion
	Journalisme, Communication
	Economie & Finances
	Finance des Entreprises et des Marchés
	Finances islamiques
	Droit des Affaires et Fiscalité
	Economie Familiale
	Communication Marketing
	Finance Comptabilité
	Finance Banque
	Transport Logistique
	Transite Douane
	Sciences Environnementales et Développement Durable
Maintenance, Réseaux et Télécommunication	

NB : Les efforts sont en cours pour augmenter le nombre de facultés.



Les unités d'étude sont nécessairement divisées en trois parties:

- **Unité d'enseignement fondamental** : Il comprend les matières principales de la spécialisation de la Filière.
- **Unité d'enseignement de découverte** : Il comprend les matières qui élargissent les théories et les connaissances de l'étudiant.
- **Unité d'enseignement transversal** : Il comprend les matières des langues vivantes, les matières sur les médias et les technologies de la communication, etc.

NB : Les matières pour chaque Semestre doivent inclure ces trois sections.

❖ Méthodes pédagogiques :

L'enseignement dispensé est conforme au programme d'enseignement en vigueur dans les établissements d'enseignement supérieurs au Mali et est assuré par un personnel qualifié, formé à bonne école pour les besoins de la cause.

L'université cherche à mettre en place Les méthodes pédagogiques actives qui permettent notamment de :

- développer la capacité d'innover, de collaborer et de résoudre des problèmes
- soutenir l'aptitude à apprendre de façon autonome
- solliciter un engagement réel
- favoriser des apprentissages durables et en profondeur
- augmenter le plaisir d'apprendre.

Les modules sont dispensés sous forme d'une ou de plusieurs formes suivantes :

- cours théoriques ;
- travaux dirigés ;
- travaux pratiques ;
- activités pratiques consistant en travaux sur le terrain ;
- projet ou stage.

Les cours peuvent aussi être dispensés de façon combinée : «français-anglais», «français-arabe», «arabe-anglais» ou «anglais-français-arabe» sur demande par un corps professoral spécialisé.

❖ Diplômes :

A l'UPAFA l'enseignement est de type "LMD"



3- Recrutement des enseignants :

❖ Parcours académiques antérieurs :

Le candidat à l'enseignement à l'UPAFA doit disposer d'une certaine expérience et être détenteur d'un Master ou d'un Doctorat. Le corps enseignant de l'Université se recrute dans le public comme dans le privé. Ainsi, les enseignants sont tantôt fonctionnaires d'Etat, tantôt consultants indépendants, comptables, gestionnaires, etc.

❖ Effectifs :

dans Notre l'Université compte soixante-deux (62) enseignants évoluant chacun son domaine de compétence.

❖ Statuts :

L'effectif du corps enseignant comprend :

- Cinquante un (51) hommes et (3) femmes,
- Huit (8) ressortissants étrangers,

NB : Parmi cet effectif, nous avons des assistants, maîtres-assistants, maîtres de conférence et des professeurs.

4- Débouchés :

A l'issue de leur formation et en fonction de la filière, les diplômés de l'UPAFA peuvent servir dans la Fonction Publique de l'Etat ou dans la Fonction Publique des Collectivités territoriales ou encore dans le Secteur Privé.

Ainsi, ils peuvent travailler dans les Ministères, Directions de services publics ou privés, Ambassades, Universités, ONG nationales ou internationales, Sociétés Minières, Bureaux d'études, Entreprises publiques ou privées, Agences de communication ou de voyages, Aéroports, Institutions financières en tant que chercheurs, archéologues, professeurs, aménagistes, consultants indépendants, journalistes, informaticiens, gestionnaires, comptables, secrétaires-assistants, traducteurs, interprètes, techniciens, juristes, inspecteurs ou contrôleurs des finances, imams, prêcheurs, théologiens, etc.

5- Recrutement des étudiants :

- En tant qu'institution africaine, l'UPAFA est ouverte aux bacheliers des écoles franco-arabes ainsi que des lycées publiques et privées du Mali et des autres pays du continent.
- Parcours académiques antérieurs : Sont admis à l'UPAFA pour continuer leur cursus étudiant, les étudiants détenteurs du baccalauréat ou d'un



diplôme équivalent. Y sont aussi admis, les professionnels désireux de parfaire leurs niveaux d'études.

- Âge lors de la première inscription : A l'inscription, les étudiants ont un âge moyen de 21 ans.
- Effectifs et Origines géographiques des étudiants : Pour l'heure, l'UPAFA compte trois-cent un (301) étudiants dont des femmes et des hommes originaires de **14 pays**.

6- Partenariat :

A dessein de couvrir le continent africain et si possible le reste du monde, l'UPAFA a noué des relations de partenariat avec des structures universitaires sœurs au Mali, en Afrique, en Europe et en Asie.

7- Administration -7

L'Université Privée Africaine Franco-Arabe est gérée par :

Direction : (RECTORAT)

- Recteur ;
- Conseil Scientifique ;
- Directeur de l'Ecole doctorale
- Vice-recteur ;
- Responsable aux Finances ;
- Des doyens assistés de vice-doyens ;
- Directeur des Etudes en lignes
- Service de la Scolarité Centrale;
- Responsable à la Communication et à la Culture ;
- Revue universitaire dénommée "**Revue Africaine pour les Sciences et la Division des Recherches Scientifiques**".
- Bibliothèque

8- Personnel d'appui :

- Secrétariat
- Service de garde / Nettoyage
- Gestion parking

9- Autres activités :

L'UPAFA organise entre autres activités :



REPUBLIQUE DU Mali

Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Université Privée Africaine Franco-Arabe

-
- des journées culturelles ;
 - des conférences national et international et séminaires culturels;
 - des visites de courtoisie et scientifiques rendues à de grands chercheurs et à des personnalités du pays ;
 - la formation continue des enseignants ;
 - l'octroi de bourses d'études entières aux directeurs des lycées franco-arabes, à certains grands chercheurs au Mali, à certaines personnalités du Mali, à certaines grandes entreprises du pays ;
 - l'octroi d'une demi-bourse en Licence ou Master à tous les étudiants pour l'année académique **2020/2022** pour accompagner l'état malienne a lutté contre **coronavirus COVID 19**.
 - hébergement des étudiants et les enseignants visiteurs dans les Cases de passages de nos partenaires.

LE RECTORAT

**Adresse : Quartier Marseille après Boukassougou, ancien Lycée Privé Tata
Traoré LPTTS**

. Bamako – MALI. Tel : 00223 -77326510 - 77718284

Email : universiteafricaine.francoarabe@gmail.com

info@edu-upafa.com – recteur@edu-upafa.com

web: www.edu-upafa.com

DECISION: N°2018-002497/MEN-SG – ARRETE: N°1771/MENESRS-SG



REPUBLIQUE DU Mali

Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Université Privée Africaine Franco-Arabe



Partie 3

Présentation de CAFAG

Conseil Africain Franco-arabe pour les Grades :

Le CAFAG (Conseil Africain Pour les Grades) est une institution créée en 2018 par l'Université Africaine Franco-Arabe de Bamako (Mali) pour évaluer la carrière de ses encadreurs afin d'encourager la productivité et de les rendre concurrentiels dans le monde universitaire. Il a été étendu à tous les universitaires qui voudront y adhérer, le 06 juin 2021 à l'issue d'une réunion de concertation des représentants de 15 autres pays africains au cours de la cérémonie de fin d'année académique. Il est entériné par l'Etat malien sur visa de l'Académie de Bamako, par arrêté N°Arrêté N°1355/AE-BKO-DR du 02/09/ 2021.

Dans ses principes, le CAFAG ne s'oppose pas aux systèmes d'évaluation existants, mais se singularise par sa rigueur et sa souplesse. Rigoureux, parce qu'il insiste sur la qualité des œuvres, souple parce qu'il s'ouvre aux universitaires de tous horizons, notamment : les arabophones, les francophones, les anglophones, etc., affiliés ou non à des établissements de recherche ou d'enseignements publics ou privés. L'essentiel est de présenter une production universitaire fiable, et mieux, qui met l'accent sur les innovations technologiques et culturelles qui



REPUBLIQUE DU Mali

Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Université Privée Africaine Franco-Arabe

présentent des solutions évidentes aux problèmes réels auxquels font face nos sociétés.

Il répond au besoin pressant de beaucoup d'universitaires qui, parce que non affiliés aux systèmes d'évaluation existants, n'ont pas l'opportunité de faire valoir des travaux postdoctoraux de grande importance pour le monde du savoir. Cela est particulièrement remarquable en Afrique, chez les universitaires de langue arabe, chez les chercheurs indépendants et les acteurs évoluant dans les universités privées francophones ou anglophones qui n'ont pas créé leurs propres systèmes d'évaluation.

Voilà pourquoi le CAFAG est accueilli à bras ouvert dans tous les pays. De son berceau malien, il est actuellement partagé par 29 pays et une trentaine d'universités en perspective.

Aussi, c'est pour servir notre pays que nous présentons ce cadre opportun au monde universitaire et espérons qu'il répondra effectivement à leurs attentes.

Il est bien évident que la réforme des systèmes d'évaluation des enseignants - chercheurs fait long débat dans le monde et particulièrement en France où la réforme introduite par la loi de 2007 dite LRU (Loi relative aux libertés et responsabilités des universités datant d'août 2007) a remplacé l'ancien système dans lequel ce sont des commissions permanentes de spécialistes qui conféraient les grades. Elle a jugé plus pertinente la création d'instances non permanentes, désignées par les présidents des universités pour mettre fin, selon Christophe Charle, « aux petits arrangements entre amis où les membres extérieurs désignés par les commissions pratiquent l'échange de services, de commission à commission, pour respecter les choix faits en interne par le noyau le plus influent de tel ou tel département... » La loi 2007 ou LRU continue-t-il, s'entend lutter contre le corporatisme qui est une forme de népotisme du système ancien pour promouvoir la productivité et la qualité des produits. Christophe Charle. L'ÉVALUATION DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS : Critiques et propositions. Presses de Sciences Po | « Vingtième Siècle. Revue d'histoire » 2009/2 n° 102 | pages 159 à 170 ISSN 0294-1759 ISBN 9782824631333 DOI 10.3917/ving.102.0159, c'est dans la même logique que s'inscrit le CAFAG.

Beaucoup d'universitaires avec des contributions significatives pour le progrès de la science sont restés subalternes par manque d'un cadre approprié pour évaluer et mettre en valeur leurs travaux.



REPUBLIQUE DU Mali

Un Peuple - Un But - Une Foi

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

Université Privée Africaine Franco-Arabe

Pour y arriver le CAFAG met en œuvre un paquet d'activités universitaires qui permettent de repérer, de centraliser et diffuser les savoir utiles produits dans le monde entier. A cet effet, il organise des colloques périodiques tous les deux ans, un forum de la recherche scientifique et des inventions et innovations technologiques tous les trois ans et édite une revue annuelle pour compiler les publications.

Le CAFAG a son siège social à Bamako et les Secrétariats Généraux siègent dans 29 pays d'Afrique et une trentaine d'universités en perspective :

Qui sont : Le Mali, le Tchad, le Burkina Faso, la Guinée, le Sénégal, le Niger, la Mauritanie, le Benin, le Togo, le Malawi, la Cote D'Ivoire, le Ghana, le Nigeria, le Cameroun, le Gabon, le Rwanda, le Somaliland, la Tanzanie, le Soudan, le 2Congo, l'Arabie Saoudite, le Koweït, le Bahreïn, le Maroc, la Tunisie, l'Egypte, l'Algérie, la Russie, la Chine, la France et le Canada.

PRECTEUR

Pr. Mohamed Abdoulaye DIARRA
Professeur Émérite

